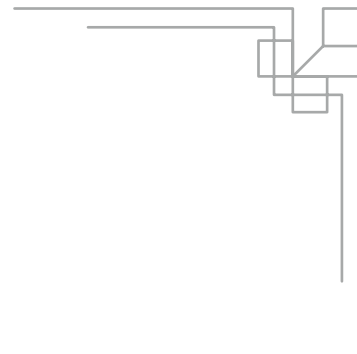


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/10/2024 - 152129 - 2011 B 23696 - 538 013 210 - 61 Paris Nation Hotel



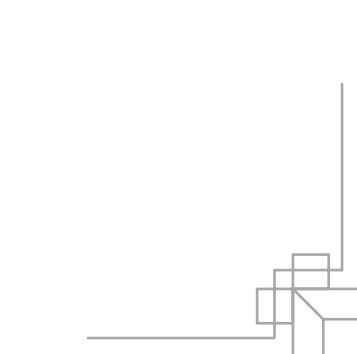
Plaquette

CENTAURUS NATION BASTILLE

31/12/2023

OCTOPUS EXPERTISE

Ce document contient 69 pages



CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1	Rapport de l'expert-comptable	4
1	<i>Comptes annuels</i>	5
1.1	Bilan actif	6
1.2	Bilan passif	7
1.3	Compte de résultat	8
1.4	Bilan actif (détail)	10
1.5	Bilan passif (détail)	12
1.6	Compte de résultat (détail)	14
2	<i>Gestion</i>	18
2.1	Soldes Intermédiaires de Gestion	19
2.2	Soldes Intermédiaires de Gestion (Détail)	20
2.3	Annexe simple Hôtels	24
3	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	40
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	41
3.2	2065 bis	42
3.3	2050 Bilan actif	43
3.4	2051 Bilan passif	44
3.5	2052 Compte de résultat	45
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	46
3.7	2054 Immobilisations	48
3.8	2055 Amortissements	49
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	50
3.10	2057 Etat des créances et dettes	51
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	52
3.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	53
3.13	Provisions non déductibles	54
3.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	55
3.15	2059-A Détermin. plus moins-values	56
3.16	2059-B Affectation plus values C/T	58
3.17	2059-C Suivi des moins values L/T	59
3.18	2059-D Affectation plus values L/T	60
3.19	2059-E Détermination VA produite	61
3.20	Détail des charges constatées d'avance	62
3.21	2058-A Bis	63
3.22	2058-B Bis	64
3.23	2058-ER	65

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

3.24	2058-ES Groupe (ex. décl)	66
3.25	2058-FC	67
3.26	2059-G Filiales	68
3.27	2059-F Capital social	69

Rapport de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS CENTAURUS NATION BASTILLE relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

- | | |
|----------------------------|-------------|
| • Total du bilan : | 6 216 277 € |
| • Chiffre d'affaires : | 2 003 603 € |
| • Résultat net comptable : | 108 195 |

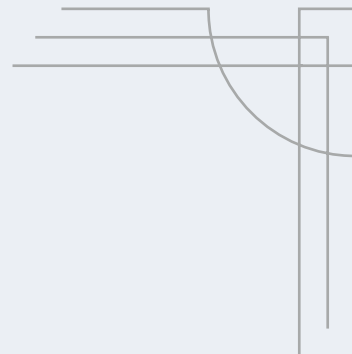
Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS

Le 10/05/2023

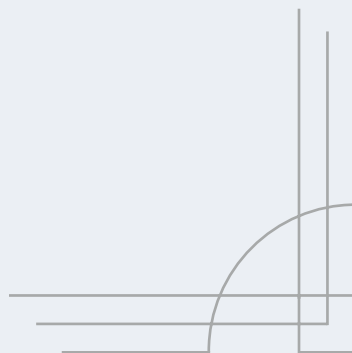
Stéphane BELIN

Expert-comptable



Comptes annuels

CENTAURUS NATION BASTILLE



CENTAURUS NATION BASTILLE

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	17 724	17 724		
		Fonds commercial (1)	3 411 750		3 411 750	3 411 750
		Autres immobilisations incorporelles	1 200	145	1 054	
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	3 430 674	17 869	3 412 804	3 411 750
	Immobilisations corporelles	Terrains	550 000		550 000	550 000
		Constructions	3 624 380	1 741 657	1 882 723	2 018 947
		Inst. techniques, mat. out. industriels	79 722	75 487	4 234	2 754
		Autres immobilisations corporelles	1 819 945	1 613 077	206 868	214 802
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 074 048	3 430 222	2 643 825	2 786 505
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	762		762	762
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
	TOTAL	762		762	762	
Total de l'actif immobilisé			9 505 485	3 448 092	6 057 392	6 199 017
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	5 855		5 855	6 478
	TOTAL	5 855		5 855	6 478	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	85 235		85 235	1 673
		Autres créances	25 109		25 109	29 451
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	110 344		110 344	31 125		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	42 268		42 268	142 921		
TOTAL	42 268		42 268	142 921		
Charges constatées d'avance			415		415	2 495
Total de l'actif circulant			158 884		158 884	183 020
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			9 664 369	3 448 092	6 216 277	6 382 037
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
			(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

CENTAURUS NATION BASTILLE

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-2 255 695	-2 098 619
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	108 194	-157 076
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	-647 500	-755 695
	Subvention d'investissement	70 202	78 202
	Provisions réglementées		
Total		-577 297	-677 492
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	66 697	66 697
	Provisions pour charges		
	Total	66 697	66 697
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
Dettes	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 083 671	2 425 390
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 175 888	4 145 445
	Total	6 259 559	6 570 836
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 063	96 986
	Dettes fiscales et sociales	178 830	102 190
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 208	88 249
	Autres dettes	75 215	134 569
	Instruments de trésorerie		
	Total	467 317	421 996
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		6 726 877	6 992 833
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 216 277	6 382 037
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 432 104	
	à moins d'un an	1 294 773	6 992 833
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

CENTAURUS NATION BASTILLE

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	133 264		133 264	123 102
	Production vendue : - Biens	66		66	-41
	- Services	1 870 271		1 870 271	1 763 539
	Chiffre d'affaires net	2 003 602		2 003 602	1 886 600
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			666	-80 000
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 999	
	Autres produits			12	488
	Total			2 006 281	1 807 089
	Marchandises	Achats		89 682	56 722
		Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats		20 315	24 121
		Variation de stocks		622	157
	Autres achats et charges externes (3)			747 205	710 579
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés			27 897	18 428
	Salaires et traitements			472 713	401 691
	Charges sociales			125 420	95 537
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	186 199	457 888
		• sur actif circulant	provisions		
		• pour risques et charges			
	Autres charges			2 782	5 226
	Total			1 672 839	1 770 353
Résultat d'exploitation		A		333 441	36 735
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 979	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			3 979	
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			239 029	173 480
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			239 029	173 480
Résultat financier		D		-235 050	-173 480
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		98 391	-136 744

CENTAURUS NATION BASTILLE

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000	3 076
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	8 000	3 076
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 803	508
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 899
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	-1 803	23 407
Résultat exceptionnel		F	
		9 803	-20 331
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		108 194	-157 076
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
Concessions, brevets, droits similaires	17 724,20	17 724,20	
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMI	17 724,20	17 724,20	
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-17 724,20	-17 724,20	
28050000 CONCESSIONS ET DROITS SIMI	-17 724,20	-17 724,20	
Fonds commercial	3 411 750,41	3 411 750,41	
20700000 FONDS COMMERCIAL	182 938,82	182 938,82	
20710000 Mali de Fusion	3 228 811,59	3 228 811,59	
Autres immobilisations incorporelles	1 200,00	0,00	NS
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS IN	1 200,00	0,00	NS
Amort. prov. autres immob. incorporelles	-145,75	0,00	NS
28080000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	-145,75	0,00	NS
Total Immobilisations Incorporelles	3 412 804,66	3 411 750,41	0.03
Terrains	550 000,00	550 000,00	
21100000 TERRAINS	550 000,00	550 000,00	
Constructions	3 624 380,43	3 624 380,43	
21310000 BATIMENTS	3 057 209,04	3 057 209,04	
21311000 ENSEMBLES IMMOBILIERS IND	481 178,80	481 178,80	
21400000 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'A	85 992,59	85 992,59	
Amort. prov. constructions	-1 741 657,41	-1 605 432,66	8.49
28131000 AMORTISSEMENT CONSTRUCT	-1 655 664,82	-1 519 440,07	8.97
28140000 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'A	-85 992,59	-85 992,59	
Installations techn. mat. out. industriels	79 722,71	76 410,71	4.33
21540000 MATERIELS INDUSTRIELS	79 722,71	76 410,71	4.33
Amort. prov. inst. techn. mat. out. industr.	-75 487,84	-73 656,04	2.49
28150000 INSTALLATIONS, MATERIEL E	-73 656,04	-73 656,04	
28154000 AMORTIS. MOBILIER D'EXPLOITATION	-1 831,80	0,00	NS
Autres immobilisations corporelles	1 819 945,12	1 779 882,12	2.25
21810000 INSTALLATIONS GENERALES,	1 642 074,71	1 605 052,12	2.31
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MA	17 936,65	17 936,65	
21840000 MOBILIER	159 933,76	156 893,35	1.94
Amort. prov. autres immob. corporelles	-1 613 077,06	-1 565 079,47	3.07
28181000 AMORTIS. - AGENCEMENT & A	-1 437 898,87	-1 391 860,26	3.31
28183000 AMORTIS. - MATERIEL DE BUR	-17 936,65	-17 749,54	1.05
28184000 AMORTIS. - MOBILIER	-157 241,54	-155 469,67	1.14
Total Immobilisations corporelles	2 643 825,95	2 786 505,09	-5.12
Autres participations	762,25	762,25	
26180000 AUTRES TITRES	762,25	762,25	
Total Immobilisations financières	762,25	762,25	

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
TOTAL Actif immobilisé	6 057 392,86	6 199 017,75	-2.28
Marchandises	5 855,43	6 478,22	-9.61
37100000 Stocks	5 855,43	6 478,22	-9.61
Total Actif circulant - Stocks	5 855,43	6 478,22	-9.61
Clients et comptes rattachés	85 235,55	1 673,30	NS
41120000 CLIENTS ENCOURS	79 373,49	0,00	NS
41140000 CLIENTS DEBITEURS DIVERS	5 862,06	1 485,00	294.75
41150000 CLIENTS ARRHS	0,00	188,30	-100
Autres créances	25 109,13	29 451,87	-14.75
42500000 PERSONNEL - AVANCES ET AC	77,10	0,00	NS
44562000 TVA déductible sur immobilisations	0,00	14 708,25	-100
44566010 TVA DEDUC INTERMEDIAIRE	123,69	0,00	NS
44566020 TVA déductible sur autres biens et s	21 113,01	11 297,06	86.89
44567000 CREDIT DE T.V.A. A REPORTE	154,32	0,00	NS
44571000 TVA COLLECTEE	0,00	5,21	-100
44586000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFF	3 641,01	3 441,35	5.8
Total Créances	110 344,68	31 125,17	254.52
Disponibilités	42 268,51	142 921,51	-70.43
51120000 CHEQUES A ENCAISSER	28,00	0,00	NS
51130000 CARTES BLEUES À ENCAISSER	3 957,35	9 007,65	-56.07
51131000 P - STRIPE	137,33	0,00	NS
51140000 AMERICAN EXPRESS À ENCAIS	1 673,98	0,00	NS
51200010 CREDIT DU NORD 61PNH	0,00	131 028,82	-100
51200310 SOCIETE GENERALE	29 772,18	0,00	NS
53100000 CAISSE	6 699,67	2 885,04	132.22
Total Divers	42 268,51	142 921,51	-70.43
Charges constatées d'avance	415,71	2 495,30	-83.34
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVA	415,71	2 495,30	-83.34
Total Actif circulant	158 884,33	183 020,20	-13.19
TOTAL ACTIF	6 216 277,19	6 382 037,95	-2.6

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022	%
Capital	1 500 000,00	1 500 000,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT - APPELE,	1 500 000,00	1 500 000,00	
Report à nouveau	-2 255 695,18	-2 098 619,03	7.48
11900000 REPORT A NOUVEAU - SOLDE	-2 255 695,18	-2 098 619,03	7.48
Résultat de l'exercice	108 194,72	-157 076,15	-168.88
Résultat de l'exercice	108 194,72	-157 076,15	-168.88
Subventions d'investissement	70 202,74	78 202,74	-10.23
13100000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	80 000,00	80 000,00	
13911000 ETAT	-9 797,26	-1 797,26	445.12
Capitaux propres	-577 297,72	-677 492,44	-14.79
Provisions pour risques	66 697,08	66 697,08	
15110000 PROVISIONS POUR LITIGES	66 697,08	66 697,08	
Provisions	66 697,08	66 697,08	
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	2 083 671,05	2 425 390,96	-14.09
16400030 PRET CDN 2.250 K€	677 064,84	861 849,39	-21.44
16400034 PRET BPI FRANCE 1.250 K€	495 503,08	595 316,24	-16.77
16400052 PRET BPI FRANCE 1.000K€	391 377,80	470 216,18	-16.77
16400057 PRET BPI FRANCE 300 K€	111 870,86	142 425,13	-21.45
16400063 PRET CDN 300K€	78 310,12	109 639,56	-28.57
16400099 PRET CDN 209 K€	209 000,00	209 000,00	
16400100 PRET CDN 33 K€	33 000,00	33 000,00	
16884000 SUR EMPRUNTS AUPRES DES E	5 792,92	3 944,46	46.86
51150000 VIREMENT À ENCAISSER	78 882,32	0,00	NS
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	2 869,11	0,00	NS
Emprunts et dettes financières divers	4 175 888,91	4 145 445,81	0.73
16810000 AUTRES EMPRUNTS	389 516,72	536 131,82	-27.35
45100000 GROUPE	3 632 744,86	3 531 105,86	2.88
45180000 INTERETS COURUS	153 627,33	78 208,13	96.43
Emprunts et dettes assimilées	6 259 559,96	6 570 836,77	-4.74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 063,01	96 986,73	102.15
40100000 Fournisseurs	129 466,98	72 666,61	78.17
40810000 Fournisseurs FNP	66 596,03	24 320,12	173.83
Dettes fiscales et sociales	178 830,09	102 190,82	75
42100000 PERSONNEL - REMUNERATION	0,00	300,19	-100
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR	43 001,01	28 543,18	50.65
42860000 PROVISION PRIMES	3 797,26	0,00	NS
43100000 SECURITE SOCIALE	11 296,16	9 484,47	19.1
43110000 URSSAF - Moratoire	9 635,00	21 179,00	-54.51
43712000 RETRAITE MALAKOFF	2 664,64	18 040,62	-85.23
43720000 GFP Mutuelle et prevoyance	7 459,00	850,70	776.81
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONG	7 867,90	7 496,43	4.96
43860000 PROVISION CHARGE SUR PRIMES	1 647,02	0,00	NS
43863000 TAXE APPRENTISSAGE	363,70	303,45	19.86
44200000 Taxe de séjour	80 262,90	11 399,04	604.12
44210000 ETAT - IMPOTS À LA SOURCE	2 725,88	381,06	615.34
44551000 T.V.A. A DECAISSER	1 408,96	2 637,54	-46.58

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Passif		31/12/2023	31/12/2022	%
44562000	TVA déductible sur immobilisations	1 332,80	0,00	NS
44566000	TVA DEDUC TAUX PARTICULI	0,00	0,98	-100
44566055	TVA DEDUC TAUX REDUIT 5.5	4 259,88	0,18	NS
44860000	CHARGES A PAYER	1 107,98	1 573,98	-29.61
Dettes sur immob. et comptes rattachés		17 208,96	88 249,49	-80.5
40410000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	17 208,96	88 249,49	-80.5
Autres dettes		75 215,81	134 569,50	-44.11
41120000	CLIENTS ENCOURS	0,00	29 462,11	-100
41150000	CLIENTS ARRHES	75 215,81	0,00	NS
46700000	AUTRES COMPTES DEBITEURS	0,00	105 107,39	-100
Dettes		467 317,87	421 996,54	10.74
Dettes et produits constatés d'avance		6 726 877,83	6 992 833,31	-3.8
Total du Passif		6 216 277,19	6 382 037,95	-2.6

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
Ventes de marchandises	133 264,20	123 102,20	8.25
70720000 CA MARCH EXO	0,00	38,93	-100
70720010 CA MARCH INTERMEDIAIRE	130 929,52	121 013,23	8.19
70720020 CA MARCH TAUX NORMAL	2 334,68	2 050,04	13.88
Production vendue (biens)	66,68	-41,67	-260.02
70880000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVIT	66,68	-41,67	-260.02
Production vendue (services)	1 870 271,86	1 763 539,86	6.05
70610000 CA EXO	393,20	30,69	NS
70610010 CA TAUX INTERMEDIAIRE	1 857 655,12	1 744 090,66	6.51
70610020 CA TAUX NORMAL	160,28	0,00	NS
70619008 CA PRESSING	145,42	144,58	0.58
70620000 CA NO SHOW	8 838,55	19 184,93	-53.93
70630000 CA ANNULATIONS TARDIVES	3 079,29	89,00	NS
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>2 003 602,74</i>	<i>1 886 600,39</i>	<i>6.2</i>
Subventions d'exploitation	666,66	-80 000,00	-100.83
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATIO	666,66	-80 000,00	-100.83
Reprise amort. prov. et transferts de charges	1 999,98	0,00	NS
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES	1 999,98	0,00	NS
Autres produits d'exploitation	12,28	488,72	-97.49
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	12,28	488,72	-97.49
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>2 006 281,66</i>	<i>1 807 089,11</i>	<i>11.02</i>
Achats de marchandises	89 682,44	56 722,52	58.11
60720011 ACHAT MARCH NOURR EXO	319,72	769,29	-58.44
60720012 ACHAT MARCH NOURR NORM	8 121,11	37 084,66	-78.1
60720013 ACHAT MARCH NOURR REDUI	67 167,89	7 103,93	845.5
60720021 ACHAT MARCH BOISS EXO	0,00	-839,45	-100
60720022 ACHAT MARCH BOISS NORMAL	1 975,87	8 585,97	-76.99
60720023 ACHAT MARCH BOISS REDUIT	12 097,85	3 951,72	206.14
60720042 ACHAT MARCH BOUTIQUE	0,00	66,40	-100
Achats matières et approvisionnements	20 315,02	24 121,47	-15.78
60110002 Achats matières NOURR NORMA	90,99	0,00	NS
60222002 PRODUITS D'ENTRETIEN NOR	5 009,25	2 782,44	80.03
60222003 PRODUITS D'ENTRETIEN RED	77,39	8,22	841.48
60226002 PDTS BOUTIQUE - ACHATS NO	509,68	0,00	NS
60227001 PRODUITS D'ACCUEIL EXO	627,32	0,00	NS
60227002 PRODUITS D'ACCUEIL NORMA	13 623,92	19 512,55	-30.18
60227003 PRODUITS D'ACCUEIL REDUIT	376,47	1 818,26	-79.3
Variation de stocks mat. et approv.	622,49	157,67	294.81
60320010 VARIATION STOCK MARCHAN	-438,96	-531,48	-17.41
60320020 VARIATION STOCK MARCHAN	-365,45	-413,58	-11.64
60322000 VAR STOCK PDTS ENTRETIEN	1 067,22	1 630,40	-34.54
60327000 VAR STOCK PDTS ACCUEIL	359,68	-527,67	-168.16
Autres achats et charges externes	747 205,25	710 579,03	5.15
60460001 DEBOURS CLIENTS EXO	2 031,08	0,00	NS
60460002 DEBOURS CLIENTS NORMAL	1 769,49	0,00	NS
60611000 ELECTRICITE	56 037,02	22 222,94	152.16

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2023	31/12/2022	%
60612000	EAU	6 686,50	13 854,53	-51.74
60613000	GAZ	18 122,89	4 933,56	267.34
60630000	FOURNITURES D'ENTRETIEN E	12 840,21	17 332,43	-25.92
60631000	DECORATION	884,95	1 870,61	-52.69
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATI	3 010,36	4 761,52	-36.78
61100099	FRAIS DE DELOGEMENT	13,64	417,87	-96.74
61110000	BLANCHISSERIE	76 923,25	64 020,36	20.15
61120000	ARCHIVAGE	1 122,82	1 200,74	-6.49
61120010	PRESSING CLIENTS	714,92	74,50	859.62
61120011	PRESSING EMPLOYES	983,34	970,22	1.35
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	2 888,40	2 138,03	35.1
61500000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	13 629,98	13 300,49	2.48
61560000	MAINTENANCE	213,00	0,00	NS
61561101	CONTRAT MAINT. - INFORMA	2 803,19	1 756,21	59.62
61561102	CONTRAT MAINT. - ASCENSEU	2 998,98	1 776,32	68.83
61561103	CONTRAT MAINT. - CHAUFFA	300,40	0,00	NS
61561104	CONTRAT MAINT. - CLIMATIS	3 477,00	1 738,55	99.99
61561105	CONTRAT MAINT. - PORTES	1 946,73	893,60	117.85
61561106	CONTRAT MAINT. - MATERIE	430,22	0,00	NS
61561110	CONTRAT MAINT. - REGLEME	0,00	694,26	-100
61561111	CONTRAT MAINT. - DERATISA	1 500,00	0,00	NS
61561112	CONTRAT MAINT. - LOGICIEL	7 622,65	5 296,83	43.91
61561113	CONTRAT MAINT. - STANDAR	1 038,00	999,00	3.9
61561114	CONTRAT MAINT. - SECURITE	1 968,83	1 902,80	3.47
61561199	CONTRAT MAINT. - AUTRES	301,40	0,00	NS
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	8 579,84	5 241,24	63.7
61850000	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINA	0,00	560,00	-100
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	297,74	7 620,72	-96.09
62210000	COMMISSIONS ET COURTAGES	104 092,94	201 539,96	-48.35
62210010	COMM & COURTAGES S/ACH E	188,19	0,00	NS
62211000	COMM & COURTAGES S/ACH IN	120 710,25	0,00	NS
62260000	HONORAIRES	1 650,00	0,00	NS
62260001	HONORAIRES DIVERS RECURRE	0,00	12 011,67	-100
62260002	HONORAIRES DIVERS NON REC	0,00	23 664,90	-100
62263000	HONORAIRES PRESIDENT	9 999,96	9 999,97	
62264200	HONORAIRES PARIS INN	129 466,88	126 256,60	2.54
62265000	HONORAIRES EXPERT-COMPT	20 325,00	19 215,00	5.78
62269000	HONORAIRES JURI. NON RECU	0,00	5 661,00	-100
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTEN	724,41	-2,51	NS
62280000	DIVERS	570,00	0,00	NS
62315000	REFERENCEMENT	39 814,57	31 379,13	26.88
62315100	RÉFÉRENCEMENT INTRACOM	1 990,00	0,00	NS
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	80,24	460,83	-82.59
62340001	OFFERTS CLIENTS	25,32	0,00	NS
62340002	FRAIS VIP	305,58	564,98	-45.91
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	360,00	498,00	-27.71
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS	274,65	11,90	NS
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	627,40	392,52	59.84
62570000	RECEPTIONS	261,49	328,91	-20.5
62600000	FRAIS POSTAUX ET DE TELEC	6 861,90	10 404,69	-34.05
62630000	VIDEO À LA DEMANDE	4 931,15	0,00	NS
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSI	30 504,55	30 967,99	-1.5
62810010	COTISATIONS BW	26 165,44	44 846,16	-41.66
62812004	COTISATIONS WEB AGENCY	11 000,00	12 000,00	-8.33
62813000	FRAIS DE GARDIENNAGE	838,50	0,00	NS
62819000	COTISATIONS DIVERSES	4 300,00	4 800,00	-10.42
Impôts, taxes et versements assimilés		27 897,81	18 428,17	51.39
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	363,90	303,45	19.92
63330000	Formation prof continue	0,00	-132,27	-100
63380000	AUTRES	0,00	90,00	-100
63511000	CVAE	958,00	1 317,00	-27.26
63511001	CFE	9 885,50	4 087,00	141.88
63512000	TAXES FONCIERES	15 625,50	11 562,00	35.15
63580000	AUTRES DROITS	1 064,91	1 200,99	-11.33
Salaires et traitements		472 713,75	401 691,56	17.68

CENTAURUS NATION BASTILLE

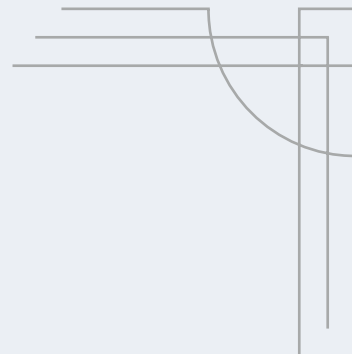
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2023	31/12/2022	%
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	380 642,93	310 906,03	22.43
64119010	SOUS TRAITANCE	21 689,49	24 991,72	-13.21
64119020	MISE A DISPOSITION DU PERS	11 430,10	8 181,78	39.7
64120000	CONGES PAYES	812,83	5 780,53	-85.94
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	27 221,97	21 071,44	29.19
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES	30 916,43	30 760,06	0.51
Charges sociales		125 420,75	95 537,70	31.28
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	79 424,64	63 367,48	25.34
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELL	17 060,76	12 347,52	38.17
64530000	COTISATIONS AUX CAISSES DE	13 813,53	10 025,56	37.78
64550000	COTISATIONS PREVOYANCE	2 130,65	1 893,28	12.54
64580000	COTISATIONS AUX AUTRES OR	371,47	333,73	11.31
64580100	CH. SOCIALES - SUR BONUS	1 647,02	0,00	NS
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHA	1 350,00	979,00	37.9
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSON	9 622,68	6 591,13	45.99
Dot. amort. sur immobilisations		186 199,89	457 888,42	-59.34
68111000	DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPOREL.	145,75	0,00	NS
68112000	IMMOBILISATIONS CORPOREL	186 054,14	457 888,42	-59.37
Autres charges d'exploitation		2 782,30	5 226,86	-46.77
65160000	DROITS D'AUTEUR ET DE REP	1 214,80	63,09	NS
65160001	REDEVANCES SPRE	434,45	588,44	-26.17
65400000	PERTES SUR CREANCES IRREC	207,90	973,10	-78.64
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTIO	785,05	1 835,56	-57.23
65810000	PERTES CONSTATEES	0,00	1 766,67	-100
65830000	OFFERT - DIRECTION	140,10	0,00	NS
<i>Charges d'exploitation</i>		<i>1 672 839,70</i>	<i>1 770 353,40</i>	<i>-5.51</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<i>333 441,96</i>	<i>36 735,71</i>	<i>807.68</i>
Autres intérêts et produits assimilés		3 979,12	0,00	NS
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	3 979,12	0,00	NS
<i>Produits financiers</i>		<i>3 979,12</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
Intérêts et charges assimilées		239 029,98	173 480,14	37.79
66116200	INTERETS BPI	44 664,42	45 539,55	-1.92
66116600	INTERETS CDN	36 629,37	45 516,83	-19.53
66150000	INTERETS DES COMPTES COU	23 177,20	4 215,63	449.79
66150501	INTERETS C/CT RISPA	134 435,30	78 208,13	71.89
66160000	INTERETS BANCAIRES ET SUR	123,69	0,00	NS
<i>Charges financières</i>		<i>239 029,98</i>	<i>173 480,14</i>	<i>37.79</i>
<i>Résultat financier</i>		<i>-235 050,86</i>	<i>-173 480,14</i>	<i>35.49</i>
Résultat courant		98 391,10	-136 744,43	-171.95
Produits exceptionnels op. capital		8 000,00	3 076,00	160.08
77700000	QUOTE-PART DES SUBVENTIO	8 000,00	1 797,26	345.12
77800000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIO	0,00	1 278,74	-100
<i>Produits exceptionnels</i>		<i>8 000,00</i>	<i>3 076,00</i>	<i>160.08</i>
Charges exceptionnelles op. gestion		-1 803,62	508,34	-454.81
67120000	PENALITES, AMENDES FISCAL	0,00	15,00	-100

CENTAURUS NATION BASTILLE

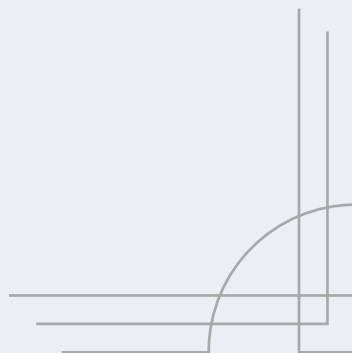
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTION	-1 803,62	493,34	-465.59
Charges exceptionnelles op. capital	0,00	22 899,38	-100
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTION	0,00	22 899,38	-100
Charges exceptionnelles	-1 803,62	23 407,72	-107.71
Résultat exceptionnel	9 803,62	-20 331,72	-148.22
Bénéfice ou perte	108 194,72	-157 076,15	-168.88



Gestion

CENTAURUS NATION BASTILLE



CENTAURUS NATION BASTILLE

	Au 31/12/2023	%	Au 31/12/2022	%	Écart N / (N-1)	%
Ventes de marchandises	133 264	100,00	123 102	100,00	10 162	8,25
Coût achat marchandises vendues	89 682	67,29	56 722	46,07	32 959	58,10
Marge commerciale	43 581	32,70	66 379	53,92	-22 797	-34,34
Production vendue	1 870 338	93,34	1 763 498	93,47	106 840	6,05
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	1 870 338	93,34	1 763 498	93,47	106 840	6,05
Production + Ventes de marchandises	2 003 602	100,00	1 886 600	100,00	117 002	6,20
Achats de matières premières et approvisionnement	20 315	1,01	24 121	1,27	-3 806	-15,78
Variation de stocks	622	0,03	157	0,00	464	294,80
Sous-traitance directe	3 800	0,18			3 800	100,00
Marge brute de production	1 845 600	92,11	1 739 219	92,18	106 381	6,11
Marge brute globale	1 889 182	94,28	1 805 598	95,70	83 583	4,62
Autres achats et charges externes	743 404	37,10	710 579	37,66	32 825	4,61
Valeur ajoutée	1 145 777	57,18	1 095 019	58,04	50 757	4,63
Subventions exploitation	666	0,03	-80 000	-4,24	80 666	-100,83
Impôts, taxes et versements assimilés	27 897	1,39	18 428	0,97	9 469	51,38
Charges sociales du personnel	598 134	29,85	497 229	26,35	100 905	20,29
Excédent brut d'exploitation	520 411	25,97	499 362	26,46	21 049	4,21
Reprises sur charges et transferts	1 999	0,09			1 999	100,00
Autres produits	12	0,00	488	0,02	-476	-97,48
Dotations aux amortissements et provisions	186 199	9,29	457 888	24,27	-271 688	-59,33
Autres charges	2 782	0,13	5 226	0,27	-2 444	-46,76
Résultat d'exploitation	333 441	16,64	36 735	1,94	296 706	NS
Quote-part de résultat en commun						
Produits financiers	3 979	0,19			3 979	100,00
Charges financières	239 029	11,93	173 480	9,19	65 549	37,78
Résultat courant avant impôts	98 391	4,91	-136 744	-7,24	235 135	-171,95
Produits exceptionnels	8 000	0,39	3 076	0,16	4 924	160,07
Charges exceptionnelles	-1 803	-0,09	23 407	1,24	-25 211	-107,70
Résultat exceptionnel	9 803	0,48	-20 331	-1,07	30 135	-148,21
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	108 194	5,40	-157 076	-8,32	265 270	-168,88

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion	31/12/2023	31/12/2022	%
Ventes de marchandises	133 264,20	123 102,20	8.25
70720000 CA MARCH EXO	0,00	38,93	-100
70720010 CA MARCH INTERMEDIAIRE	130 929,52	121 013,23	8.19
70720020 CA MARCH TAUX NORMAL	2 334,68	2 050,04	13.88
Coût d'achat des marchandises vendues	89 682,44	56 722,52	58.11
60720011 ACHAT MARCH NOURR EXO	319,72	769,29	-58.44
60720012 ACHAT MARCH NOURR NORM	8 121,11	37 084,66	-78.1
60720013 ACHAT MARCH NOURR REDUI	67 167,89	7 103,93	845.5
60720021 ACHAT MARCH BOISS EXO	0,00	-839,45	-100
60720022 ACHAT MARCH BOISS NORMAL	1 975,87	8 585,97	-76.99
60720023 ACHAT MARCH BOISS REDUIT	12 097,85	3 951,72	206.14
60720042 ACHAT MARCH BOUTIQUE	0,00	66,40	-100
<i>Marge commerciale</i>	<i>43 581,76</i>	<i>66 379,68</i>	<i>-34.34</i>
Production vendue	1 870 338,54	1 763 498,19	6.06
70610000 CA EXO	393,20	30,69	NS
70610010 CA TAUX INTERMEDIAIRE	1 857 655,12	1 744 090,66	6.51
70610020 CA TAUX NORMAL	160,28	0,00	NS
70619008 CA PRESSING	145,42	144,58	0.58
70620000 CA NO SHOW	8 838,55	19 184,93	-53.93
70630000 CA ANNULATIONS TARDIVES	3 079,29	89,00	NS
70880000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVIT	66,68	-41,67	-260.02
<i>Production de l'exercice</i>	<i>1 870 338,54</i>	<i>1 763 498,19</i>	<i>6.06</i>
Achats de matières premières et approvisionnements	20 315,02	24 121,47	-15.78
60110002 Achats matières NOURR NORMA	90,99	0,00	NS
60222002 PRODUITS D'ENTRETIEN NOR	5 009,25	2 782,44	80.03
60222003 PRODUITS D'ENTRETIEN RED	77,39	8,22	841.48
60226002 PDTS BOUTIQUE - ACHATS NO	509,68	0,00	NS
60227001 PRODUITS D'ACCUEIL EXO	627,32	0,00	NS
60227002 PRODUITS D'ACCUEIL NORMA	13 623,92	19 512,55	-30.18
60227003 PRODUITS D'ACCUEIL REDUIT	376,47	1 818,26	-79.3
Variation des stocks	622,49	157,67	294.81
60320010 VARIATION STOCK MARCHAN	-438,96	-531,48	-17.41
60320020 VARIATION STOCK MARCHAN	-365,45	-413,58	-11.64
60322000 VAR STOCK PDTS ENTRETIEN	1 067,22	1 630,40	-34.54
60327000 VAR STOCK PDTS ACCUEIL	359,68	-527,67	-168.16
Sous-traitance directe	3 800,57	0,00	NS
60460001 DEBOURS CLIENTS EXO	2 031,08	0,00	NS
60460002 DEBOURS CLIENTS NORMAL	1 769,49	0,00	NS
<i>Marge brute de production</i>	<i>1 845 600,46</i>	<i>1 739 219,05</i>	<i>6.12</i>
<i>Marge brute globale</i>	<i>1 889 182,22</i>	<i>1 805 598,73</i>	<i>4.63</i>
Autres achats et charges externes	743 404,68	710 579,03	4.62
60611000 ELECTRICITE	56 037,02	22 222,94	152.16
60612000 EAU	6 686,50	13 854,53	-51.74
60613000 GAZ	18 122,89	4 933,56	267.34
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN E	12 840,21	17 332,43	-25.92
60631000 DECORATION	884,95	1 870,61	-52.69
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATI	3 010,36	4 761,52	-36.78
61100099 FRAIS DE DELOGEMENT	13,64	417,87	-96.74
61110000 BLANCHISSERIE	76 923,25	64 020,36	20.15

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion		31/12/2023	31/12/2022	%
61120000	ARCHIVAGE	1 122,82	1 200,74	-6.49
61120010	PRESSING CLIENTS	714,92	74,50	859.62
61120011	PRESSING EMPLOYES	983,34	970,22	1.35
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	2 888,40	2 138,03	35.1
61500000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	13 629,98	13 300,49	2.48
61560000	MAINTENANCE	213,00	0,00	NS
61561101	CONTRAT MAINT. - INFORMA	2 803,19	1 756,21	59.62
61561102	CONTRAT MAINT. - ASCENSEU	2 998,98	1 776,32	68.83
61561103	CONTRAT MAINT. - CHAUFFA	300,40	0,00	NS
61561104	CONTRAT MAINT. - CLIMATIS	3 477,00	1 738,55	99.99
61561105	CONTRAT MAINT. - PORTES	1 946,73	893,60	117.85
61561106	CONTRAT MAINT. - MATERIE	430,22	0,00	NS
61561110	CONTRAT MAINT. - REGLEME	0,00	694,26	-100
61561111	CONTRAT MAINT. - DERATISA	1 500,00	0,00	NS
61561112	CONTRAT MAINT. - LOGICIEL	7 622,65	5 296,83	43.91
61561113	CONTRAT MAINT. - STANDAR	1 038,00	999,00	3.9
61561114	CONTRAT MAINT. - SECURITE	1 968,83	1 902,80	3.47
61561199	CONTRAT MAINT. - AUTRES	301,40	0,00	NS
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	8 579,84	5 241,24	63.7
61850000	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINA	0,00	560,00	-100
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	297,74	7 620,72	-96.09
62210000	COMMISSIONS ET COURTAGES	104 092,94	201 539,96	-48.35
62210010	COMM & COURTAGES S/ACH E	188,19	0,00	NS
62211000	COMM & COURTAGES S/ACH IN	120 710,25	0,00	NS
62260000	HONORAIRES	1 650,00	0,00	NS
62260001	HONORAIRES DIVERS RECURRE	0,00	12 011,67	-100
62260002	HONORAIRES DIVERS NON REC	0,00	23 664,90	-100
62263000	HONORAIRES PRESIDENT	9 999,96	9 999,97	
62264200	HONORAIRES PARIS INN	129 466,88	126 256,60	2.54
62265000	HONORAIRES EXPERT-COMPT	20 325,00	19 215,00	5.78
62269000	HONORAIRES JURI. NON RECU	0,00	5 661,00	-100
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTEN	724,41	-2,51	NS
62280000	DIVERS	570,00	0,00	NS
62315000	REFERENCEMENT	39 814,57	31 379,13	26.88
62315100	RÉFÉRENCEMENT INTRACOM	1 990,00	0,00	NS
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	80,24	460,83	-82.59
62340001	OFFERTS CLIENTS	25,32	0,00	NS
62340002	FRAIS VIP	305,58	564,98	-45.91
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	360,00	498,00	-27.71
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS	274,65	11,90	NS
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	627,40	392,52	59.84
62570000	RECEPTIONS	261,49	328,91	-20.5
62600000	FRAIS POSTAUX ET DE TELEC	6 861,90	10 404,69	-34.05
62630000	VIDEO À LA DEMANDE	4 931,15	0,00	NS
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSI	30 504,55	30 967,99	-1.5
62810010	COTISATIONS BW	26 165,44	44 846,16	-41.66
62812004	COTISATIONS WEB AGENCY	11 000,00	12 000,00	-8.33
62813000	FRAIS DE GARDIENNAGE	838,50	0,00	NS
62819000	COTISATIONS DIVERSES	4 300,00	4 800,00	-10.42
Valeur ajoutée		1 145 777,54	1 095 019,70	4.64
Subventions d'exploitation		666,66	-80 000,00	-100.83
74000000	SUBVENTION D'EXPLOITATIO	666,66	-80 000,00	-100.83
Impôts, taxes, et versements assimilés		27 897,81	18 428,17	51.39
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	363,90	303,45	19.92
63330000	Formation prof continue	0,00	-132,27	-100
63380000	AUTRES	0,00	90,00	-100
63511000	CVAE	958,00	1 317,00	-27.26
63511001	CFE	9 885,50	4 087,00	141.88
63512000	TAXES FONCIERES	15 625,50	11 562,00	35.15
63580000	AUTRES DROITS	1 064,91	1 200,99	-11.33
Charges de personnel		598 134,50	497 229,26	20.29
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	380 642,93	310 906,03	22.43

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion		31/12/2023	31/12/2022	%
64119010	SOUS TRAITANCE	21 689,49	24 991,72	-13.21
64119020	MISE A DISPOSITION DU PERS	11 430,10	8 181,78	39.7
64120000	CONGES PAYES	812,83	5 780,53	-85.94
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	27 221,97	21 071,44	29.19
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES	30 916,43	30 760,06	0.51
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	79 424,64	63 367,48	25.34
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELL	17 060,76	12 347,52	38.17
64530000	COTISATIONS AUX CAISSES DE	13 813,53	10 025,56	37.78
64550000	COTISATIONS PREVOYANCE	2 130,65	1 893,28	12.54
64580000	COTISATIONS AUX AUTRES OR	371,47	333,73	11.31
64580100	CH. SOCIALES - SUR BONUS	1 647,02	0,00	NS
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHA	1 350,00	979,00	37.9
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSON	9 622,68	6 591,13	45.99
Excédent brut d'exploitation		520 411,89	499 362,27	4.22
Reprises de charges et transferts		1 999,98	0,00	NS
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES	1 999,98	0,00	NS
Autres produits		12,28	488,72	-97.49
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	12,28	488,72	-97.49
Dotations aux amortissements et provisions		186 199,89	457 888,42	-59.34
68111000	DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPOREL.	145,75	0,00	NS
68112000	IMMOBILISATIONS CORPOREL	186 054,14	457 888,42	-59.37
Autres charges		2 782,30	5 226,86	-46.77
65160000	DROITS D'AUTEUR ET DE REP	1 214,80	63,09	NS
65160001	REDEVANCES SPRE	434,45	588,44	-26.17
65400000	PERTES SUR CREANCES IRREC	207,90	973,10	-78.64
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTIO	785,05	1 835,56	-57.23
65810000	PERTES CONSTATEES	0,00	1 766,67	-100
65830000	OFFERT - DIRECTION	140,10	0,00	NS
Résultat d'exploitation		333 441,96	36 735,71	807.68
Produits financiers		3 979,12	0,00	NS
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	3 979,12	0,00	NS
Charges financières		239 029,98	173 480,14	37.79
66116200	INTERETS BPI	44 664,42	45 539,55	-1.92
66116600	INTERETS CDN	36 629,37	45 516,83	-19.53
66150000	INTERETS DES COMPTES COU	23 177,20	4 215,63	449.79
66150501	INTERETS C/CT RISPA	134 435,30	78 208,13	71.89
66160000	INTERETS BANCAIRES ET SUR	123,69	0,00	NS
Résultat courant avant impôt		98 391,10	-136 744,43	-171.95
Produits Exceptionnels		8 000,00	3 076,00	160.08
77700000	QUOTE-PART DES SUBVENTIO	8 000,00	1 797,26	345.12
77800000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIO	0,00	1 278,74	-100
Charges exceptionnelles		-1 803,62	23 407,72	-107.71
67120000	PENALITES, AMENDES FISCAL	0,00	15,00	-100
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTION	-1 803,62	493,34	-465.59
67800000	AUTRES CHARGES EXCEPTION	0,00	22 899,38	-100
Résultat exceptionnel		9 803,62	-20 331,72	-148.22

CENTAURUS NATION BASTILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion	31/12/2023	31/12/2022	%
Résultat de l'exercice	108 194,72	-157 076,15	-168.88

SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

Annexe aux comptes
de l'exercice clos-le 31/12/2023

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	4
2.1.2	Immobilisations corporelles	4
	Augmentations.....	4
	Diminutions	4
2.1.3	Tableaux des amortissements.....	5
2.1.4	Immobilisations financières.....	5
	Augmentations.....	5
	Diminutions	5
2.1.5	Stocks	5
2.1.6	Produits à recevoir.....	6
2.1.7	Créances	7
2.2	Passif	8
2.2.1	Capitaux propres	8
2.2.2	Provisions pour risques et charges.....	9
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	10
2.2.4	Charges à payer	11
3	Informations relatives au compte de résultat.....	12
3.1	Chiffre d'affaires	12
3.2	Charges et produits d'exploitation et financiers	12
4	Impôt sur les bénéfices.....	12
5	Impôt sur les bénéfices.....	12
6	Autres informations.....	13
6.1	Effectif	13
6.2	Engagements hors bilan	14
6.3	Engagements de retraite.....	15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

L'activité hôtelière de l'exercice 2023 se traduit par des performances record, dans la continuité de l'année 2022 malgré l'inflation. Le retour de la clientèle étrangère démontre la résilience de l'industrie du tourisme et de la destination Française.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC et des règlements ultérieurs qui l'ont modifié.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions : 10 à 50 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	3 312	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	37 023	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	3 040	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	17 724	146	-	-	-	17 870
Corporelles	3 244 168	186 054	-	-	-	3 430 222
Financières	-		-		-	-
TOTAL	3 261 892	186 200	-	-	-	3 448 092

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.5 Stocks

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	-

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		85 236	85 236	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		77	77	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	25 032	25 032	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		416	416	-	
TOTAL		110 760	110 760	-	

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 500 000	-	-	1 500 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-2 098 619	-	157 076	-2 255 695
Résultat	-157 076	265 271	-	108 195
Subventions d'investissement	78 203	-	8 000	70 203
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-677 492	265 271	165 076	-577 298

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10,00€.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	66 697	-	-	66 697
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	66 697	-	-	66 697

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	2 869	2 869	-	-
- A + d'1 à l'origine	2 001 920	444 689	1 557 230	-
Emprunts et dettes financières Divers	389 517	147 387	242 129	-
Fournisseur et comptes rattachés	196 063	196 063	-	-
Personnel et comptes rattachés	46 798	46 798	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	40 933	40 933	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	7 002	7 002	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	84 097	84 097	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	17 209	17 209	-	-
Groupe et associés	3 786 372	153 627	3 632 745	-
Autres dettes	75 216	75 216	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	6 647 996	1 215 891	5 432 105	-

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	43 001
Charges sociales provisionnées	7 868
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	5 793
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	153 627
Banques	2 869
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	66 596
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	3 797
Sécurité sociale	2 011
Autres charges fiscales	1 108
Divers	-
TOTAL	286 670

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	133 264	-	133 264
Production vendue :	67	-	67
- Biens	1 870 272	-	1 870 272
- Services			
Chiffre d'affaires net	2 003 603	-	2 003 603

3.2 Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 925 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

4 Impôt sur les bénéfices

La société CENTAURUS PARIS NATION BASTILLE a convenu d'une convention d'intégration fiscale avec la société RISPA. La date de début d'intégration fiscale est fixée au 01/01/2016. L'impôt sur les sociétés est comptabilisé dans la filiale comme en absence d'intégration fiscale. L'économie d'impôt est le cas échéant comptabilisée chez la société-mère.

5 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés
Résultat avant impôts	98 391	9 804	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	98 391	9 804	-

6 Autres informations

6.1 Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	11
Apprentis	1
TOTAL	15

6.2 Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Engagements de crédit-bail immobilier	-	-
Autres engagements donnés :	4 373 750	4 373 750
Hypothèque sur immeuble commercial	2 250 000	2 250 000
Hypothèque sur immeuble commercial	1 778 750	1 778 750
Nantissement du fonds de commerce	345 000	345 000

Crédit-Bail

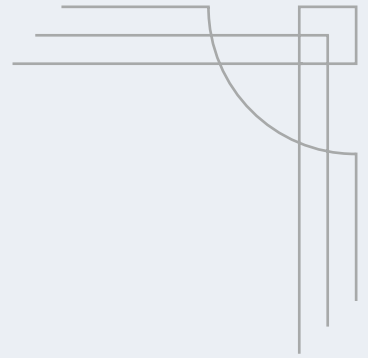
Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail immobilier : néant

6.3 Engagements de retraite

L'évaluation des engagements retraite calculée sur une base actuarielle est déterminée de manière rétrospective pour l'ensemble des salariés. La provision pour indemnité de départ en retraite prend en compte les éléments suivants :

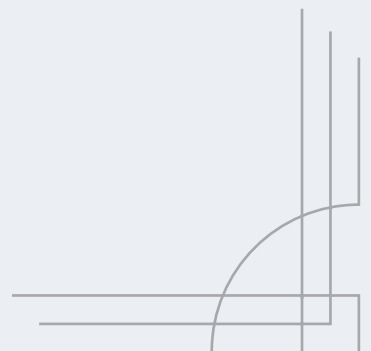
- > l'ancienneté,
- > la convention collective en vigueur, (n° 3292, Hôtel, Cafés, Restaurants)
- > la table de mortalité,
- > le taux d'augmentation des salaires, (1% annuel)
- > le turn-over,
- > l'âge de départ à la retraite : 67 ans,
- > un taux d'actualisation 3,14 %,
- > un départ à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- > table de mortalité INSEE 2019-2021

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à : 9 675 euros



Déclaration et liasse fiscale

CENTAURUS NATION BASTILLE





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS CENTAURUS NATION BASTILLE			
SIRET	53801321000033		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
50 Rue Taitbout			
75009 PARIS			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Hôtels et hébergement similaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%
			Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X SAGE			
Examen de conformité fiscale			
Prestateur de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
OCTOPUS EXPERTISE 3 rue de Logelbach 75017 PARIS			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: Lieu: Paris	
		Qualité et nom du signataire: M Jean-Bernard FALCO - CENTAURUS, P	
		Signature :	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :			



ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

31122023

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾					payées par la société elle-même					a		payées par un établissement chargé du service des titres					b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾										c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾										e									
										f									
										g									
										h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾										i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j									
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾										Total (a à h)									
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.													
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:											
								à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6							
										Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements			
1				2		3		4		5		6		7		8			
K										DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																			
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS																			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)																			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)																			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES					à 0%					à 15%					à 19%				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																			
MVLT réalisée au cours de l'exercice																			
MVLT restant à reporter																			
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice																			
Nombre de reçus délivrés																			

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 50 Rue Taitbout 75009 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 53801321000033			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 31/12/2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Écarts de conversion actif * (VD)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		Néant ☐ *	
				Exercice N 31122023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1500000..)			DA	1500000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	-2255695
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	108194
	Subventions d'investissement			DJ	70202
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	-577297
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	66697
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	66697
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2083671
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	4175888
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	196063
	Dettes fiscales et sociales			DY	178830
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	17208
	Autres dettes			EA	75215
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	6726877
	Ecart de conversion passif * (V)			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6216277
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1215890
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE							Néant ☐ *			
			Exercice N							
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	133264	FB		FC	133264		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	66	FE		FF	66		
			FG	1870271	FH		FI	1870271		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2003602	FK		FL	2003602		
	Production stockée *							FM		
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO	666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	1999	
	Autres produits (1) (11)							FQ	12	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2006281	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	89682		
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	20315		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	622		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	747205		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	27897		
	Salaires et traitements *						FY	472713		
	Charges sociales (10)						FZ	125420		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			HS	)	GA	186199	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	2782	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1672839	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								GG	333441
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3979		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
			Total des produits financiers (V)					GP	3979	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	239029		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
			Total des charges financières (VI)					GU	239029	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)								GV	- 235050	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)								GW	98391	

Désignation de l'entreprise										SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	8000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	8000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	-1803	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	-1803	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	9803		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2018260		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1910066		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	108194		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)							1G			
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *							HP			
			— Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)									1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	1999	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				facultatives		A6	obligatoires		A9		
						dont cotisations facultatives Madelin		A7					
						dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Détail en annexe												
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Édité à partir de Loop V5.11.1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

Exercice N, clos le : 31122023

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	-1803
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	-1803
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	8000
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	8000
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS CENTAURUS NATION BASTILLE				31122023		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3429474	KE	1200	
CORP	Terrains					KG	550000	KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	3538387	KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	85992	KN		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	76410	KT	3312
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1605052	KW	37022	
		Matériel de transport *				KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	174830	LC	3040	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		
	TOTAL III					LN	6030673	LO	43375	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	
		Autres participations					8U	762	8V	
Autres titres immobilisés					1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U			
TOTAL IV					LQ	762	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	9460910	ØH	ØJ	44575	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
						1		3		
						2		4		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	3430674	
CORP	Terrains					IP		LX	550000	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	3538387		
		Sur sol d'autrui			IR		MD	85992		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	79722		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM	1642074		
		Matériel de transport			IV		MP			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	177870		
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		
	Avances et acomptes					NC		ND		
	TOTAL III					IY		NG	6074048	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU	
		Autres participations					IØ		ØX	762
Autres titres immobilisés					I1		2B			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E			
TOTAL IV					I3		NJ	762		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	ØL	9505485	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

31122023

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	17724	PF	145	PG		PH	17869
TOTAL I		RK	17724	RM	145	RN		RO	17869
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1519440	PN	136224	PO		PQ	1655664
	Sur sol d'autrui	PR	85992	PS		PT		PU	85992
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	73656	QA	1831	QB		QC	75487
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1391860	QE	46038	QF		QG	1437898
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	173219	QM	1958	QN		QO	175178
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	3244168	QV	186054	QW		QX	3430222
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3261892	ØP	186199	ØQ		ØR	3448092

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise		SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		31122023		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	66697	4B	4C	4D	66697
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	66697	TV	TW	TX	66697
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	66697	UB	UC	UD	66697	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE				31122023		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	85235		85235					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	77		77					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25032		25032					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	415		415					
	TOTAUX			VT	110760	VU	110760	VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2869		2869						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2001919		444689		1557230				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	389516		147387		242129				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	196063		196063						
Personnel et comptes rattachés		8C	46798		46798						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40933		40933						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7001		7001						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	84096		84096						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	17208		17208						
Groupe et associés (2)		VI	3786372		153627		3632744				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	75215		75215						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	6647995	VZ	1215890	5432104				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	569304	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS CENTAURUS NATION BASTILLE										Exercice N clos le			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☐ ET ☐ Néant ☐ *										13 11 2023			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	108194
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)										WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option										RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)										WI		
	Amendes et pénalités										WJ		
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *										XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7		
	Quote-part										WL		
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										L7	K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme											I8	
	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)											ZN	
	{ - imposées au taux de 0 %											WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *											WO	
{ Plus-values nettes à court terme													
{ Plus-values soumises au régime des fusions													
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*											WQ		
Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)										SU			
Zone d'entreprises* (activité exonérée)										SW			
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
										TOTAL I	WR	108194	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)											WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme											WV	
	{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)											WH	
	{ - imposées au taux de 0 %											WP	
	{ - imposées au taux de 19 %											WV	
	{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure											XB	
	{ - imputées sur les déficits antérieurs												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts											XA	
	{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *											ZY		
Majoration d'amortissement *											XD		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art.44 septies)										K9		
	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)										L2		
	J.E.I. (art. 44 sexies A)										L5		
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)										PA		
ZFU – TE (art. 44 octies A)										ØV			
S.I.I.C. (art. 208C)										K3			
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)										XC			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)										PP			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)										PB			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										X9	0	
	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)										YH		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)										YA		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)										YC		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)										YB		
	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)										YD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)										YI			
Créance dégagee par le report en arrière de déficit										ZI			
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2	0	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables											XI	108194	
{ Bénéfice (I moins II)												XJ	
{ Déficit (II moins I)													
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												XL	108194
RÉSULTAT FISCAL										BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	
												XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		31122023		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	1193404
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	108194
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	1085209
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	1085209
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	50868
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-2098619	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB									
			– Autres réserves			ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-157076		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	-2255695		Report à nouveau	ZG	-2255695									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											
					TOTAL II		ZH	-2255695								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7		YQ								
	– Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance							YT	83558							
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	2888							
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU	297							
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	162736							
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	224991							
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	42303	ST	272732							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	747205							
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	10843							
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	17054							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	27897							
TVA	– Montant de la TVA collectée							YY	230660							
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	141556							
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *							ØB	380642							
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS								
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%							
	– Numéro de centre agréé *				XP											
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)															
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature 1		Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5		Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE					
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
		Court terme 9	Long terme 10		Plus-value taxable à 19 % 11 (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
Total des plus ou moins-values nette fiscale					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique				
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %	(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
--	--	------------------------------------	----	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : **SAS CENTAURUS NATION BASTILLE** Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CENTAURUS NATION BASTILLE</u>	Néant ☒ *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS CENTAURUS NATION BASTILLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012023		et clos le: 31122023	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	15
Dont apprentis		YF	1
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2003602
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2003602
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	666
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	678
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	211379
Variation négative des stocks		OQ	622
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	642934
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2782
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	857719
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1146562
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	1146562
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	2003602
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	2003602
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

31122023

13/05/2024 16:47:55

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS CENTAURUS NATION BASTILLE**

N° SIRET : **53801321000033**

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01012023**

clos le : **31122023**

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E 1	108194
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	108194

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E 5	
Plus-values nettes à long terme	E Y	
• imposées au taux de 19 %	E 6	
• imposées au taux de 15 %	E Z	
• imposées au taux de 0 %	E 7	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 8	
• imputées sur les déficits antérieurs	E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II F 1

Bénéfice (I – II)	F 2	108194
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F 3	
Déficit (II – I)	F 4	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	F 6	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*	F 8	108194
Bénéfice	F 9	
Résultat fiscal	F 9	
Déficit		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Néant ☐ *

Dénomination de la société : SAS CENTAURUS NATION
BASTILLE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012023
clos le : 31122023

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5
			2853344
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis
			)
			M5ter
Déficits imputés			J9
			108194
Déficits reportables			M6
			2745149
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9
			2745149

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : **SAS CENTAURUS NATION BASTILLE**
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :
SIRET Société intégrée : **53801321000033**
Exercice ouvert le : **01012023** clos le : **31122023**

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

Néant ☒ *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **CENTAURUS NATION BASTILLE**
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☒

SIRET Société intégrée :

Exercice ouvert le : **01012023** clos le : **31122023** Néant ☐ *

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019						FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe								FZ	
Autres régularisations (à détailler)						FG		FH	
TOTAL						FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL DÉFICIT FL – FK						FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société **SAS CENTAURUS NATION BASTILLE**

N° SIRET **53801321000033**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01012023** clos le : **31122023**

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6			108194
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			108194

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 5 3 8 0 1 3 2 1 0 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

ADRESSE (voie) 50 Rue Taitbout

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

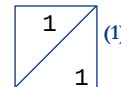
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

5 3 8 0 1 3 2 1 0 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

ADRESSE (voie) 50 Rue Taitbout

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

150000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination RISPA
N° SIREN (si société établie en France) 8 1 2 7 7 3 5 7 0 % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 149999
Adresse : N° 50 Voie Rue Taitbout
Code Postal 75009 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

61 PARIS NATION BASTILLE

Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000€
Siège social : 34 Boulevard des Italiens – 75009 Paris
538 013 210 RCS Paris

(ci-après, la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre, à 10 heures,

La société RISPA, une société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 812 773 570 dont le siège social est situé 34, Boulevard des Italiens 75009 Paris, détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** ») et en application de l'article 18 des statuts de la Société, a statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des rapports qui les concernent ;
2. Affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
4. Continuation de l'activité malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ;
5. Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

L'Associé Unique déclare la discussion ouverte et met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

* * *

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des rapports qui les concernent)

L'assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023

Approuve lesdits rapports ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 108.195 euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée.

LC

61 PARIS NATION BASTILLE
Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000€
Siège social : 34 Boulevard des Italiens – 75009 Paris
538 013 210 RCS Paris

(ci-après, la « **Société** »)

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 108.194 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 108.194 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 108.194 euros

TOTAL : 108.194 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée.

TROISIÈME RÉOLUTION

(Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve le rapport dans tous ses termes et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIÈME RÉOLUTION

(Continuation de l'activité malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport du Commissaire aux Comptes et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, faisant apparaître des capitaux propres de - 577.297 euros pour un montant de capital de 1.500.000 euros, statuant conformément aux dispositions du Code de commerce et à l'article L. 225-48 dudit code, décide de continuer l'activité de la Société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital.

Cette résolution est adoptée.

lc

61 PARIS NATION BASTILLE

Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000€

Siège social : 34 Boulevard des Italiens – 75009 Paris

538 013 210 RCS Paris

(ci-après, la « **Société** »)

CINQUIÈME RÉOLUTION

(Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, ledit procès-verbal étant répertorié sur les registres des assemblées.

Page de signature

RISPA



Représentée par son Président, la société ETERNAM, elle-même représentée par Léonard CADIER.

CENTAURUS NATION BASTILLE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 Euros

**Siège Social : 34, Boulevard des Italiens
75009 PARIS**

RCS PARIS 538 013 210

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

* * * *

A l'associé unique de la société CENTAURUS NATION BASTILLE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CENTAURUS NATION BASTILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession du commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Notre appréciation des provisions est fondée en particulier sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques.

Le fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas d'échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 10 mai 2024.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

PARIS, le 13 septembre 2024

LEX AUDIT

Julien MONNET
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



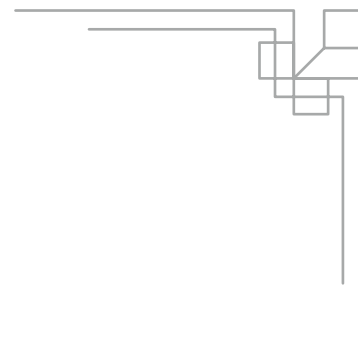
Plaquette

CENTAURUS NATION BASTILLE

31/12/2023

OCTOPUS EXPERTISE

Ce document contient 69 pages



CENTAURUS NATION BASTILLE

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	17 724	17 724		
		Fonds commercial (1)	3 411 750		3 411 750	3 411 750
		Autres immobilisations incorporelles	1 200	145	1 054	
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		3 430 674	17 869	3 412 804	3 411 750
	Immobilisations corporelles	Terrains	550 000		550 000	550 000
		Constructions	3 624 380	1 741 657	1 882 723	2 018 947
		Inst. techniques, mat. out. industriels	79 722	75 487	4 234	2 754
		Autres immobilisations corporelles	1 819 945	1 613 077	206 868	214 802
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL		6 074 048	3 430 222	2 643 825
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	762		762	762
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
	TOTAL		762		762	762
Total de l'actif immobilisé			9 505 485	3 448 092	6 057 392	6 199 017
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	5 855		5 855	6 478
	TOTAL		5 855		5 855	6 478
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	85 235		85 235	1 673
		Autres créances	25 109		25 109	29 451
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		110 344		110 344	31 125	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
TOTAL		42 268		42 268	142 921	
Charges constatées d'avance			415		415	2 495
Total de l'actif circulant			158 884		158 884	183 020
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			9 664 369	3 448 092	6 216 277	6 382 037
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
			(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	COMMISSAIRE AUX COMPTES LEX/AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES
LEX/AUDIT

18 RUE DE THAIN 75011 PARIS
TEL 01 44 40 80 80 - FAX 01 44 40 80 80

CENTAURUS NATION BASTILLE

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-2 255 695	-2 098 619
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	108 194	-157 076
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	-647 500	-755 695
	Subvention d'investissement	70 202	78 202
	Provisions réglementées		
Total		-577 297	-677 492
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	66 697	66 697
	Provisions pour charges		
Total		66 697	66 697
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 083 671	2 425 390
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 175 888	4 145 445
	Total	6 259 559	6 570 836
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 063	96 986
	Dettes fiscales et sociales	178 830	102 190
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 208	88 249
Produits constatés d'avance	Autres dettes	75 215	134 569
	Instruments de trésorerie		
Total		467 317	421 996
Total des dettes et des produits constatés d'avance		6 726 877	6 992 833
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 216 277	6 382 037
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 432 104	
	à moins d'un an	1 294 773	6 992 833
(3) dont emprunts participatifs			

CENTAURUS NATION BASTILLE

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	133 264		133 264	123 102
	Production vendue : - Biens	66		66	-41
	- Services	1 870 271		1 870 271	1 763 539
	Chiffre d'affaires net	2 003 602		2 003 602	1 886 600
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			666	-80 000
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 999	
	Autres produits			12	488
	Total			2 006 281	1 807 089
	Marchandises			89 682	56 722
	Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements			20 315	24 121
	Achats			622	157
Opér. commun	Autres achats et charges externes (3)			747 205	710 579
	Impôts, taxes et versements assimilés			27 897	18 428
	Salaires et traitements			472 713	401 691
	Charges sociales			125 420	95 537
	Dotations d'exploitation			186 199	457 888
	• sur immobilisations				
	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
Produits financiers	Autres charges			2 782	5 226
	Total			1 672 839	1 770 353
	Résultat d'exploitation	A		333 441	36 735
	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			3 979	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
Charges financières	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			3 979	
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			239 029	173 480
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	Total			239 029	173 480
	Résultat financier	D		-235 050	-173 480
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		98 391	-136 744

CENTAURUS NATION BASTILLE

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000	3 076
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	8 000	3 076
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 803	508
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 899
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	-1 803	23 407
Résultat exceptionnel		F	
		9 803	-20 331
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		108 194	-157 076
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS CENTAURUS NATION BASTILLE

Annexe aux comptes
de l'exercice clos-le 31/12/2023



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	4
2.1.2	Immobilisations corporelles	4
	Augmentations.....	4
	Diminutions	4
2.1.3	Tableaux des amortissements	5
2.1.4	Immobilisations financières.....	5
	Augmentations.....	5
	Diminutions	5
2.1.5	Stocks	5
2.1.6	Produits à recevoir.....	6
2.1.7	Créances	7
2.2	Passif	8
2.2.1	Capitaux propres	8
2.2.2	Provisions pour risques et charges.....	9
2.2.3	Dettes financières et autres dettes	10
2.2.4	Charges à payer	11
3	Informations relatives au compte de résultat.....	12
3.1	Chiffre d'affaires	12
3.2	Charges et produits d'exploitation et financiers	12
4	Impôt sur les bénéfices.....	12
5	Impôt sur les bénéfices.....	12
6	Autres informations.....	13
6.1	Effectif	13
6.2	Engagements hors bilan	14
6.3	Engagements de retraite.....	15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

L'activité hôtelière de l'exercice 2023 se traduit par des performances record, dans la continuité de l'année 2022 malgré l'inflation. Le retour de la clientèle étrangère démontre la résilience de l'industrie du tourisme et de la destination Française.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC et des règlements ultérieurs qui l'ont modifié.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions : 10 à 50 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	3 312	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	37 023	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	3 040	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	17 724	146	-	-	-	17 870
Corporelles	3 244 168	186 054	-	-	-	3 430 222
Financières	-		-		-	-
TOTAL	3 261 892	186 200	-	-	-	3 448 092

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.5 Stocks

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.



2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	-



2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		85 236	85 236	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		77	77	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	25 032	25 032	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		416	416	-	
TOTAL		110 760	110 760	-	

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 500 000	-	-	1 500 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-2 098 619	-	157 076	-2 255 695
Résultat	-157 076	265 271	-	108 195
Subventions d'investissement	78 203	-	8 000	70 203
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-677 492	265 271	165 076	-577 298

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10,00€.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	66 697	-	-	66 697
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	66 697	-	-	66 697



2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	2 869	2 869	-	-
- A + d'1 à l'origine	2 001 920	444 689	1 557 230	-
Emprunts et dettes financières Divers	389 517	147 387	242 129	-
Fournisseur et comptes rattachés	196 063	196 063	-	-
Personnel et comptes rattachés	46 798	46 798	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	40 933	40 933	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	7 002	7 002	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	84 097	84 097	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	17 209	17 209	-	-
Groupe et associés	3 786 372	153 627	3 632 745	-
Autres dettes	75 216	75 216	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	6 647 996	1 215 891	5 432 105	-

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	43 001
Charges sociales provisionnées	7 868
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	5 793
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	153 627
Banques	2 869
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	66 596
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	3 797
Sécurité sociale	2 011
Autres charges fiscales	1 108
Divers	-
TOTAL	286 670



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	133 264	-	133 264
Production vendue :	67	-	67
- Biens	1 870 272	-	1 870 272
- Services			
Chiffre d'affaires net	2 003 603	-	2 003 603

3.2 Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 925 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

4 Impôt sur les bénéfices

La société CENTAURUS PARIS NATION BASTILLE a convenu d'une convention d'intégration fiscale avec la société RISPA. La date de début d'intégration fiscale est fixée au 01/01/2016. L'impôt sur les sociétés est comptabilisé dans la filiale comme en absence d'intégration fiscale. L'économie d'impôt est le cas échéant comptabilisée chez la société-mère.

5 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés
Résultat avant impôts	98 391	9 804	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	98 391	9 804	-

6 Autres informations

6.1 Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	11
Apprentis	1
TOTAL	15



6.2 Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Engagements de crédit-bail immobilier	-	-
Autres engagements donnés :	4 373 750	4 373 750
Hypothèque sur immeuble commercial	2 250 000	2 250 000
Hypothèque sur immeuble commercial	1 778 750	1 778 750
Nantissement du fonds de commerce	345 000	345 000

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail immobilier : néant



6.3 Engagements de retraite

L'évaluation des engagements retraite calculée sur une base actuarielle est déterminée de manière rétrospective pour l'ensemble des salariés. La provision pour indemnité de départ en retraite prend en compte les éléments suivants :

- > l'ancienneté,
- > la convention collective en vigueur, (n° 3292, Hôtel, Cafés, Restaurants)
- > la table de mortalité,
- > le taux d'augmentation des salaires, (1% annuel)
- > le turn-over,
- > l'âge de départ à la retraite : 67 ans,
- > un taux d'actualisation 3,14 %,
- > un départ à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- > table de mortalité INSEE 2019-2021

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à : 9 675 euros

CENTAURUS NATION BASTILLE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 Euros

**Siège Social : 34, Boulevard des Italiens
75009 PARIS**

RCS PARIS 538 013 210

* * * *

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

* * * *

A l'associé unique de la société CENTAURUS NATION BASTILLE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

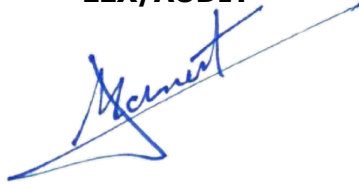
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

PARIS, le 13 septembre 2024

LEX/AUDIT



Julien MONNET

Commissaire aux Comptes